CONFIDENTIEL

COUR SUPÉRIEURE DU VERMONT Adresse du justiciable pour la notification

Numéro de dossier

Nom		
documents dans d adresse et un nun	es affaires de harcèlement et d néro de téléphone. L'adresse e sés par le tribunal pour vous co	ermont stipulent que les parties qui déposent des l'agression sexuelle doivent fournir au tribunal une et le numéro de téléphone que vous donnez sont ntacter au sujet de votre affaire. Veuillez remplir les
Pour permettre à la suivante :	ւ Cour de me contacter au sujet	de mon affaire, je suis joignable à l'adresse
Adresse postale :		
Ville, État. Code posta	i	
Adresse de courriel		
Téléphone (Profession Numéro de téléphone	,	Numéro de téléphone (Domicile)
` '	•	avez donnés dans la présente affaire ne peuvent êt entez-vous à ce que ces informations soient divulgué
□ Oui	□ Non	
Signature		Date

Informations importantes: La règle qui oblige la Cour à garder votre adresse et votre numéro de téléphone confidentiels s'applique UNIQUEMENT aux affaires de harcèlement et d'agression sexuelle. Si vous avez d'autres affaires en instance et que vous souhaitez que la Cour garde votre adresse et votre numéro de téléphone confidentiels dans le cadre desdites affaires, vous devez déposer une demande écrite pour chacune d'elles. Votre demande sera transmise au juge. Il appartient au juge de décider.

Comté